

Ottawa, le 30 août 2021

MISE À JOUR DU GUIDE DE RETOUR À L'ÉCOLE

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

En cette veille de rentrée scolaire, nos équipes sont fébriles de retrouver les élèves et de débiter cette nouvelle année.

Je vous invite à visionner cette courte vidéo, où je vous partage l'approche pédagogique et humaine qui sera privilégiée dans toutes nos écoles.



Guide de retour à l'école

Je vous invite à prendre connaissance des dernières mises à jour de notre *Guide principal de retour à l'école 2021-2022* [en suivant ce lien](#). Celles-ci sont surlignées en jaune et vous permettront de bien vous préparer à la rentrée scolaire.

Vous y trouverez notamment des mises à jour récentes sur:

- l'auto-évaluation des symptômes de la COVID-19,
- les programmes de musique,
- l'éducation physique et les gymnases,

- les rassemblements intérieurs,
- les activités parascolaires et les sorties éducatives.

Je vous rappelle que le Guide est mis à jour régulièrement en raison de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes des autorités gouvernementales et de santé publique.

Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19:

- **NOUVEAU - Élèves M-8e année**

Les parents devront remplir l'auto-évaluation quotidienne tous les matins pour leurs enfants avant leur arrivée à l'école. L'outil d'auto-évaluation mis à jour à l'intention des élèves est disponible sur le [site web du Conseil](#) et de l'école de votre enfant. Une confirmation verbale que les élèves ont fait leur auto-évaluation quotidienne des symptômes de la COVID-19 sera demandée par le personnel enseignant en salle de classe à chaque matin.

- **Rappel - Élèves 9e-12e année-adultes**

Les élèves de la 9e à la 12e année devront remplir l'auto-évaluation quotidienne tous les matins avant leur arrivée à l'école. Les outils d'auto-évaluation mis à jour à l'intention des élèves et celui à l'intention des apprenants adultes sont disponibles sur le [site web du Conseil](#) et celui de l'école. Une confirmation verbale que les élèves ont fait leur auto-évaluation quotidienne des symptômes de la COVID-19 sera demandée par le personnel enseignant en salle de classe à chaque matin.

RAPPEL - Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la 12e année dans toutes les écoles du CEPEO. Le port du masque est requis à l'extérieur pour tous les élèves si la distanciation physique n'est pas maintenue entre les cohortes.

En terminant, je tiens à vous assurer que tout le personnel du CEPEO sera présent pour accompagner et rassurer votre enfant. Nous nous engageons à appuyer nos élèves tout au long de l'année afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les ressources nécessaires à leur bien-être.

Je vous remercie pour votre confiance et au plaisir de collaborer avec vous pour assurer à votre enfant une année empreinte de bienveillance, d'apprentissage, de réussite et de belles opportunités.

Sylvie C. R. Tremblay
Directrice de l'éducation